



« Ce qui est facilitant pour les uns est bénéfique pour les autres. »

Le 3 décembre 2018, la Conférence Nationale du Handicap, grande concertation citoyenne intitulée « Tous concernés, tous mobilisés », a été officiellement lancée.

En parallèle des cinq chantiers menés pour améliorer la vie de tous les citoyens vivant avec un handicap et des déplacements des ministres dans les territoires, **un appel à candidatures est lancé pour permettre à chaque acteur de la société civile de valoriser une action, une pratique ou un évènement conçus pour tous.**

Pour faire de cette édition 2018-2019, **la vitrine de toutes les initiatives citoyennes et le fer de lance de la société inclusive** de demain, nous avons besoin de vous ! Votre mobilisation est essentielle pour relayer cette campagne auprès des citoyens dans vos territoires.

Pour faire acte de candidature, **la démarche est simple** :

1. Je prends connaissance de la charte et je la signe.
2. Je rempli le formulaire en décrivant l'action que je souhaite valoriser et sa dimension 100 % inclusive.

Tout se passe ici : <https://handicap.gouv.fr/le-secretariat-d-etat/acteurs/comite-interministeriel-du-handicap-cih/la-conference-nationale-du-handicap/tousconcernes>

Les actions labellisées seront publiées sur le site du gouvernement. Elles viendront compléter le rapport rendu au Parlement en juin 2019, qui sera suivi d'un débat devant l'Assemblée nationale.

Mobilisez vos réseaux !



#TousConcernésTousMobilisés